



CHALLENGE
ANGELO
BIANCHI

Dimanche
24 mars 2019

CHALLENGE ANGELO BIANCHI



Le Judo Club de Pierrelatte a le plaisir de vous inviter à participer à son traditionnel challenge Angelo BIANCHI **le dimanche 24 mars 2019 à Pierrelatte (26)**. Fondé en 1975, nous organisons aujourd'hui la 43e édition.

Le challenge porte le nom d'Angelo BIANCHI, en hommage au fondateur du Judo Club de Pierrelatte, décédé prématurément en 1970.

Le challenge se déroulera à la Halle des Sports, Boulevard Raoul Dautry, 26700 Pierrelatte. **Il est réservé pour les baby judo, mini poussin(e)s, poussin(e)s, benjamin(e)s ainsi que les minimes.**

Programme de la journée :

Heure d'appel	Catégories	Années	Début des combats
9:00	Poussin(e)s	2009 - 2010	9:30
10:30	Baby Judo	2013 - 2014	11:00
12:00	Mini Poussin(e)s	2011 - 2012	12:30
14:30	Benjamin(e)s	2007 - 2008	15:00
16:00	Minimes	2005 - 2006	16:00

Impatient de vous accueillir pour cette grande fête du Judo dans un bel esprit sportif et convivial.

Pascal DARD
Président du Judo Club Pierrelatte

Règlement du challenge Angelo BIANCHI

Le challenge Angelo Bianchi se déroule pour les pré-poussin(e)s et poussin(e)s sur 5 surfaces de combats.

L'arbitrage sera assuré par nos arbitres clubs ainsi que les arbitres stagiaires du club. Chaque club désignera un responsable pour les grilles d'inscription qui devra se présenter à la table centrale en début de compétition afin de confirmer la présence de ses judokas.

Frais d'inscription : 1 € par judoka

Règles et durées des combats

- Licences FFJDA 2018/2019 pour tous les combattant(e)s ainsi que le certificat médical ne présentant pas de contre indication à la pratique du judo en compétition. Il appartient au club de présenter des judokas en règle.
- Le Judo Club de Pierrelatte se réserve le droit de procéder à des contrôles de pesées en cas de litige ;
- Le nombre de combattants par catégorie n'est pas limité ;
- Animation baby-judo : un entraînement ludique sera animé ainsi que quelques jeux ludiques d'opposition au sol par groupe morphologique de 3 combattants. Une récompense sera offerte à tous les participants
- Le coaching est autorisé seulement par les responsables de club tout en respectant les règles de la FFDA.
- Animation petits poussin(e)s, poussin(e)s : il sera constitué des groupes morphologiques homogènes de 4 judokas (dans la mesure du possible) afin de proposer des randoris éducatifs surveillés où les arbitres interviendront de façon préventive pour sécuriser les combats.
- Une récompense identique est attribuée à chacun des participants, en conformité avec le règlement de la FFJDA.
- Règlement FFJDA pour toutes les catégories, possibilité de regroupement par poids les plus proches.
- Tout débordement de langage d'un combattant ou d'un coach envers l'arbitre, es commissaires sportifs, ou un autre combattant sera sanctionné par une exclusion ;

Une buvette sera ouverte tout au long de la journée.

Le Judo Club Pierrelatte décline toute responsabilité en cas de vol.

Merci de bien vouloir nous adresser votre réponse pour votre participation sur le document ci joint au plus tard le vendredi 20 mars 2019.